

décembre 2020

# NOTE DE CONJONCTURE

## L'emploi dans l'ESS en Région Grand Est



L'Observatoire Régionale de l'ESS est porté  
par la CRESS avec le partenariat de :

avec le soutien de :

Au cours des huit dernières années, la croissance de l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Grand Est a été plus forte que dans le reste du secteur privé. **Ainsi, entre 2012 et 2020, le solde des emplois ESS s'élève à 2717.**

Diverses raisons peuvent expliquer cette croissance comme par exemple le fait que les structures de l'ESS soient souvent des modèles économiques plus résilients ou encore par leur capacité à s'adapter aux contraintes qui peuvent les impacter notamment par des logiques d'actions collaboratives et sur des perspectives de capitalisation sur du temps long.

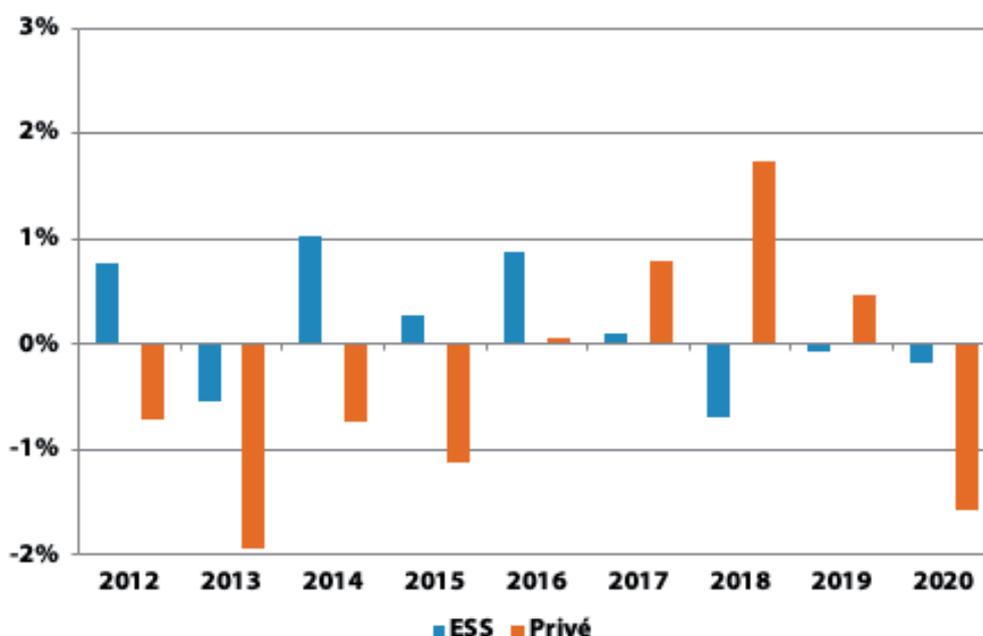
Toutefois, si la période 2014-2017 a permis de créer un peu plus de 4000 emplois sur le territoire régional, on constate à partir de 2018 un net infléchissement du nombre d'emplois dans l'ESS.

Entre 2018 et 2020, on note une perte cumulée de presque 1700 emplois dûe, entre autres, à un contexte marqué par de nombreuses évolutions politiques mais également à une concurrence de plus en plus forte sur certains secteurs d'activités.

A titre comparatif, sur le plan national, les emplois de l'ESS ont connu une diminution de 1% sur la même période.

Au-delà des chiffres, cette note de conjoncture a pour objectif d'appréhender les raisons de ce ralentissement, alors que l'ESS – sur le terrain – continue d'innover, de répondre aux enjeux de développement durable, local et aux besoins des citoyens.

## Evolutions annuelles des postes salariés en région Grand Est dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Note de lecture : selon les données URSSAF utilisées pour ce graphique, l'année 2012 est l'année N de référence. Les variations portent sur le 1er trimestre de chaque année et sur les postes salariés (et non des ETP).

Deux phases sont distinctement identifiables dans l'évolution des emplois entre 2012 et 2020 :

- **La première entre 2012 et 2017** : l'ESS se maintient en matière de création d'emploi (sauf pour l'année 2013) contrairement au secteur privé qui sur la même période connaît une tendance inverse.

L'année 2013 apparaît comme une année particulièrement significative. En effet, elle fut profondément touchée par une forte désindustrialisation. Si le secteur privé a subi de grosses pertes d'emplois, l'ESS a pu éviter cela puisque ses activités sont principalement liées aux activités tertiaires, développant ainsi des emplois non substituables et non délocalisables.

Cette période a été marquée par un fort développement des secteurs sanitaire, social et médico-social. En effet, le besoin en accompagnement des personnes âgées (lié à la dépendance, aux créations d'EPHAD ou d'unités spécifiques dépendance dans les maisons de retraite gérées par des associations ou mutuelles) ainsi que le vieillissement des personnes handicapées, leur accès aux soins et leur accompagnement à l'autonomie et au travail ont favorisé le développement des emplois dans ce secteur (cf : application de la Loi 2002.2, mise en place de Schémas Régionaux d'Organisation Médico-Social – SROMS, etc.).

- **La deuxième à partir du 1er trimestre de 2017** : les effectifs de l'ESS diminuent. Ces baisses d'emplois s'intègrent dans un contexte général de politiques publiques (par exemple : fin des contrats aidés, baisse des financements) fragilisant le secteur associatif ; mais aussi d'une concurrence du secteur privé classique dans des champs initialement occupés par l'ESS (aide à domicile, tourisme...) ou encore de rapprochements d'organisations ESS dans les secteurs de la banque et de l'assurance.

- **A partir de 2019**, les emplois de l'ESS au cours du 1er trimestre ont de nouveau été en baisse mais dans une moindre mesure (inférieur à -0,5%) (Les chiffres du premier T 2021 à venir permettront de mesurer si cette tendance se stabilise ou s'accroît notamment suite aux conséquences contextuelles liées à la COVID-19).

Notons également que l'emploi dans le privé hors ESS, s'il a connu une augmentation significative entre 2016 et 2018, diminue au cours du 1er trimestre 2019 et de manière plus forte encore en 2020.

## Evolution des emplois ESS en Grand Est par familles juridiques

Composantes juridiques	T1 2012	T1 2013	T1 2014	T1 2015	T1 2016	T1 2017	T1 2018	T1 2019	T1 2020	Solde net des emplois au cours des 8 dernières années
Associations	0%	0%	1,2%	0,5%	0,7%	-0,3%	0,6%	0,0%	0,4%	+ 2245
Coopératives	1%	-9%			0,0%	-1,3%	2,6%	0,5%	0,2%	- 3308
Mutuelles	0%	-3%	0%	0%	2%	0%	-2%	0%	-3%	- 265
Fondations	10%	3%	2%	7%	4%	10%	1%	0%	3%	+ 2701

Toutes les composantes juridiques historiques (associations, coopératives, mutuelles et fondations) de l'ESS sont impactées par les fluctuations d'emplois ces 8 dernières années. Cependant, certains modèles juridiques d'entreprises ont connu des variations plus fortes que d'autres.

Ainsi, les **associations** ont eu une dynamique de création d'emploi de 2012 à 2020 et cela, malgré la baisse des financements publics et l'arrêt des contrats aidés en 2017.

L'emploi salarié dans les **fondations** entre 2012 et 2020 a connu une forte progression avec +10% de salariés en 2012 et en 2017 ou +7% en 2015, etc. cumulant un solde net de 2701 créations d'emplois en 8 ans.

L'Observatoire des Fondations en France<sup>1</sup> souligne que ce sont surtout les fondations se consacrant au soutien et à l'accompagnement qui sont en pleine évolution.

Dans les **coopératives**, le nombre de salarié.e.s a chuté au cours des 8 dernières années. En 2013, les coopératives voient leurs effectifs baissés de 9%. Cette baisse peut être liée au phénomène de désindustrialisation nationale subie cette année là qui a pu créer une dynamique sectorielle plutôt défavorable.

Enfin, les emplois mutualistes fluctuent très peu d'une année à l'autre, mais se maintiennent à la baisse.

### Focus sur certains secteurs d'activités de l'ESS : variations des emplois ESS entre 2017 et 2019<sup>2</sup>

	T1 2017	T1 2019	Evolution nette
Enseignement	12566	12375	- 191
Activités pour la santé humaine	17641	17848	207
Activités sportives	4106	3919	-187
Hébergement médico-social	38265	38724	459
Activités culturelles	3936	3601	-335
Activités financières et d'assurances	15405	14597	-808

Certains secteurs d'activités résistent mieux aux difficultés rencontrées par les entreprises et/ou créent davantage d'emplois d'année en année. Il s'agit notamment de la **Santé Humaine** (+207 emplois) et du **Médico-social** (plus particulièrement les structures d'hébergement avec 459 emplois créés en Grand Est), qui sont par ailleurs les entreprises les plus actives en matière de créations d'emplois de l'ESS.

<sup>1</sup> Fonds et fondations en France : un secteur en pleine croissance, Observatoire de la Philanthropie – Fondation de France, avril 2018

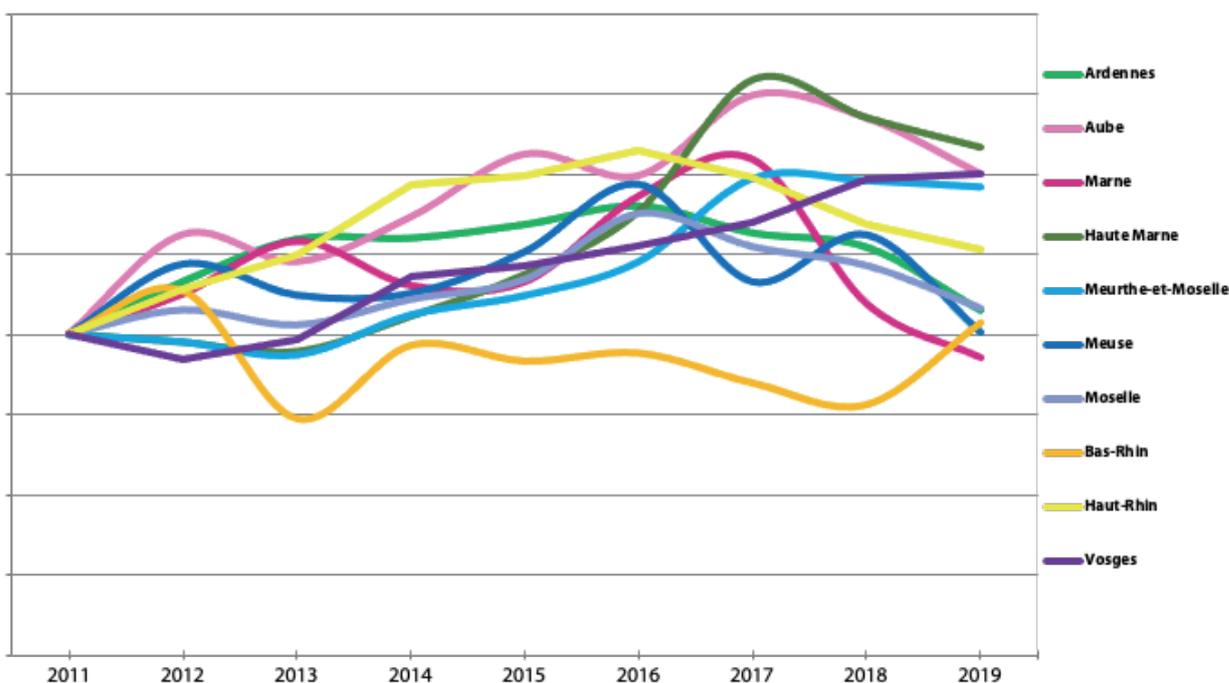
<sup>2</sup> Les données traitées portent sur les années 2017 et 2019 car il s'agit des données les plus complètes.

Cela s'explique notamment par des besoins grandissant dans ces activités : répondre à l'accueil, hébergement, soins et aides à domicile des populations vieillissantes, des personnes en situation de handicap.

Les secteurs du **Sport et des Loisirs** (désignés par activités récréatives), ainsi que le secteur de la **Culture**, sont des secteurs plus fortement impactés par les baisses de financements des collectivités réduites ces dernières années et/ou par l'arrêt des contrats aidés.

Enfin, le secteur des **Banques, Entreprises financières et d'Assurances** ont dû faire face à des restructurations, liées par exemple à la création des nouvelles régions, qui ont amené les entreprises de ce secteur à réorganiser leurs services des ressources humaines leurs personnels.

### Evolution des postes ESS par départements du Grand Est



Note de lecture : Selon les données Urssaf utilisées, l'année 2011 de référence N constitue notre base 100 pour évaluer la variation des emplois sur chacun des départements du Grand Est les plus complètes.

Si les départements du Grand Est sont plutôt uniformes et constants dans l'évolution de leurs emplois ESS au cours des 8 dernières années, on note toutefois certaines tendances propres à chaque territoire.

## NOTE DE CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS EN REGION GRAND EST

Les départements de l'**Aube** et de la **Haute-Marne** sont les deux seuls départements ayant continués à voir leurs emplois ESS augmenter de manière significative entre 2014 et 2018, alors que les autres départements amorçaient dès 2018 une stagnation (Meurthe-et-Moselle) voire une diminution assez marquée (Marne ou Haut-Rhin).

La **Marne** connaît d'ailleurs la plus forte baisse d'emplois depuis 2016 et est le seul département de la région Grand Est à repasser sous la base 100 en 2019. Les rapprochements de structures notamment associatives liées à la réforme territoriale<sup>1</sup> peuvent être l'une des raisons de cette inflation, certains réseaux ayant basculé en partie ou en totalité leur activité sur les autres métropoles du Grand Est.

Alors que les **Ardennes** et la **Meuse**, deux départements plus ruraux, ainsi que la **Moselle** connaissaient une belle progression entre 2013 et 2016, ils connaissent actuellement une baisse progressive et marquée approchant (comme la Marne) le passage sous la base 100 de référence.

Le département du **Bas-Rhin**, qui est le premier département pourvoyeur d'emplois ESS du Grand Est, apparaît comme celui dont l'évolution des emplois est pourtant la plus faible. Entre 2012 et 2018, il est le seul département à être resté en dessous de la base de référence. Cependant, on observe qu'en 2019, il est également l'un des deux (avec les Vosges) à connaître une croissance d'emplois.

Les **Vosges** et la **Meurthe-et-Moselle** sont les deux départements du Grand Est ayant une progression d'emplois la plus « régulière » depuis 2012.

Enfin, on observe également deux phases significatives pour le **Haut Rhin** : Une première entre 2012 et 2017 d'évolution constante d'emploi. Puis une deuxième à partir de 2016-2017 amorçant une baisse progressive. (une tendance que l'on remarque sur la plupart des départements de la région).

<sup>1</sup> Cf. NOTE D'ANALYSE DE LA CONJONCTURE DE L'EMPLOI DANS L'ESS ENTRE 2010 ET 2018, publication ESS France, page 9 : « La loi n 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) est une loi de décentralisation qui a redéfini les compétences des collectivités et leur organisation dans les territoires. La loi a notamment rapporté le nombre de régions métropolitaines à 13, renforcé l'intercommunalité et redéfini les compétences des collectivités avec la nomination de chefs de files thématiques (développement économique, formation, action sociale...) et la suppression de la clause de compétence générale. » les plus complètes.

## Sources et champs de l'étude

### Périmètre statistique de l'ESS

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, l'Etat et ESS France. Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salarié.e.s, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de préciser les caractéristiques des établissements et des emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie. Le périmètre statistique de l'ESS n'inclut pas la catégorie des sociétés commerciales de l'ESS (non coopératives) introduites par la loi ESS de 2014, car leur nombre est encore actuellement trop réduit pour proposer une analyse robuste.

### Base Séquoia de l'ACOSS

La base Séquoia de l'ACOSS et des URSSAF centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. La DSN fournit chaque mois des données individuelles (contrairement à la Déclaration annuelle de données sociales) et les données agrégées du BRC. Les données sur les évolutions et les soldes net d'emplois entre deux périodes sont issues du traitement de la base de données fournie par l'ACCOS. Elle comprend les indicateurs suivants : nombre d'établissements actifs (avec une masse salariale strictement positive), effectifs salariés en fin de période et masse salariale, au niveau France entière, des régions et des départements, pour chacune des 4 composantes de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations), entre le 1er trimestre 2010 et le 1er trimestre 2020. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié.e compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

**L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)** pilote la branche recouvrement des cotisations sociales du régime général, qui concerne les travailleurs salariés du secteur privé. Elle reçoit les cotisations sociales – patronales et salariales – transmises par les employeurs. Dans le cadre du partenariat développé entre ESS France et l'ACOSS, cette dernière fournit à l'Observatoire national de l'ESS des données issues de la base Séquoia de l'ACOSS et des URSSAF qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs relevant du régime général.

